

Production alimentaire en circuits courts. Nouvelles opportunités pour l'économie sociale ?

Eric Dewaele, chargé de projets SAW-B
Décembre 2007

Tout d'abord, soulignons que le fait même de poser ainsi la question marque une sorte de retour à un modèle économique qui était notre référence durant des siècles. Aujourd'hui encore, la production alimentaire et la consommation locale de ses produits sont une réalité pour de nombreuses familles de par le monde. Il conviendrait donc plutôt de parler d'un retour à des pratiques anciennes ou de l'adaptation à nos réalités d'un tissu économique pratiqué dans d'autres parties du monde.

Dans quelle mesure cette tendance d'un certain « retour aux sources » peut-elle être considérée comme une nouvelle opportunité pour l'économie sociale ? Dans quelle mesure les Valeurs de l'économie sociale peuvent-elles entrer en résonance avec ces circuits économiques traditionnellement liés à des réseaux de vie centrés sur les rapports entre les gens ? Il est évident que le volet social apparaît rapidement comme un élément central mais qu'en est-il du volet économique ? Dans quelles mesures nos législations et réglementations en matière de protection sociales des travailleurs sont-elles suffisamment souples pour s'adapter à des pratiques d'une grande diversité ?

Réseaux de solidarité et systèmes d'échanges moins monétarisés.

En Belgique francophone, le réseau des jardins et fermes solidaires de Wallonie et de Bruxelles (1) regroupe aujourd'hui une vingtaine de projets et d'associations qui développent des jardins communautaires ou des activités de formation et d'insertion socioprofessionnelle qui utilisent le maraîchage et le jardinage comme support.

Ces initiatives sont portées par des CPAS et/ou des ASBL. Elles sont parfois agréées comme service d'insertion sociale, organisme d'insertion socioprofessionnelle ou entreprise de formation par le travail. Dans tous les cas elles poursuivent des objectifs communs : impliquer les citoyens, progresser vers une meilleure intégration sociale et marquer une avancée vers une plus grande indépendance alimentaire par une action concrète et locale.

Le rapport à l'alimentation tant dans sa dimension de production que pour le volet consommation joue un rôle central. C'est en fait tout le rapport à la nourriture qui est remis en jeu en accentuant le respect de la nature mais aussi celui de sa propre santé. Le fait de reprendre contact avec la terre nourricière et de réapprendre à produire soi-même une part de son alimentation relève bel et bien d'une pratique de type économique même s'il s'agit de mécanismes au sein desquels la monétarisation joue souvent un rôle secondaire. En effet dans les jardins et fermes solidaires, on échange plutôt des savoirs, des savoir-faire, de la chaleur humaine ou des produits que de l'argent.

Difficile donc de quantifier précisément la valeur de ces activités, difficile aussi d'en évaluer l'efficacité à l'aune des outils économiques utilisés pour concevoir les indicateurs de l'économie dominante. Il est trop réducteur de parler uniquement de travail au noir, d'économie parallèle ou souterraine. De nouveaux indicateurs devront prendre en compte ce type de production de richesse mais c'est là un autre sujet. Pour évaluer la richesse d'un pays les organisations internationales commencent d'ailleurs à utiliser d'autres outils qui

remplacent ou complètent utilement le simple PIB (Produit Intérieur Brut). On peut rapidement citer l'IDH (indice de développement Humain), le coefficient de Gini et d'autres formules plus fines qui évaluent les mécanismes de redistribution (3). Vu le cadre que nous nous sommes fixé, il ne nous est pas possible de développer ce sujet plus avant. Recentrons donc notre propos sur le potentiel de développement qui s'offre à l'économie sociale.

Production alimentaire et vente directe : gisements d'emploi ?

Qu'il s'agisse de cultures ou d'élevage, les exploitations agricoles sont de plus en plus grandes et recourent de plus en plus à des techniques industrielles pour optimiser leurs rendements. De nombreuses tâches sont mécanisées et la nature même des compétences à mettre en œuvre fait de plus en plus appel à un solide bagage de formation technique. Cette tendance lourde et les conséquences qu'elle engendre sont bien connues : concentration des opérateurs, dépendance d'un marché européen régulé par des politiques de quotas, nécessité impérative d'investissements très lourds et, in fine, une modification très profonde du métier même de l'agriculteur. Aujourd'hui la tendance lourde tend à remplacer le modèle du fermier polyvalent par celui de l'entrepreneur agricole spécialisé. En Belgique, au fil des quarante dernières années, 76,6 % des paysans ont disparu (3)

Toutefois, à côté de cette tendance dominante, des pratiques alternatives se développent : valorisation des filières bio et des produits de terroir, ventes directes à la ferme, paniers de légumes de saison... Un nombre croissant d'entrepreneurs agricoles choisit d'opérer un virage vers une agriculture plus proche de la tradition paysanne centrée sur la diversification plutôt que sur la spécialisation. En posant ce type de choix, les promoteurs de ce que l'on peut appeler une nouvelle économie paysanne, renforcent leur indépendance financière en diminuant considérablement leurs dépendances vis-à-vis des quotas et subventions européennes. Certes les chiffres d'affaires sont moindres mais le poids des remboursements liés aux investissements lourds l'est aussi... « Deux fermes valent mieux qu'une ; en route vers l'agriculture paysanne durable », c'est un des slogans du Fugea (3), une organisation paysanne dynamique qui promeut aussi des valeurs de solidarité avec les paysans de pays du Sud.

D'aucun ajoutent même un volet « tourisme rural » : gîtes, camping, tables d'hôtes et gastronomie à la ferme. Ces services qui se glissent dans le secteur du tourisme permettent aux citoyens de reprendre contact les réalités de tous ces circuits de production dont les fruits aboutissent dans nos assiettes. Ces prises de conscience débouchent aussi sur la restauration d'un plus grand respect pour nos richesses naturelles et sur l'impérieuse nécessité de les protéger. En entrant dans la logique de services, ces activités de type touristiques créent une valeur ajoutée potentiellement prometteuse en matière de création d'emploi tout en renforçant le lien social qui permet aussi aux citoyens de reprendre contact avec les réalités rurales.

Cette renaissance d'une forme d'économie paysanne fait donc appel à un apport supplémentaire de main d'œuvre qui pourrait se structurer dans le respect des règles de l'économie sociale et du développement durable (4). Mais de nombreux freins rendent le passage à l'action plus difficile qu'il n'y paraît à première vue :

Il y a tout d'abord les difficultés liées au temps de travail qui est susceptible d'être fortement concentré en fonction des périodes de semis et de récolte, en fonction aussi des conditions météo et de la situation géographique des lieux de production. Ces impératifs imposent une grande souplesse en matière de prestation et d'organisation du travail. Notre

droit social et les protections qu'il octroie aux travailleurs peut singulièrement compliquer les choses. C'est d'autant plus vrai quand on sait que la nature même du travail est souvent physiquement éprouvante et nécessite un excellent niveau de condition physique qui n'est en outre pas souvent un point fort pour les personnes qui évoluent dans les circuits de l'insertion socioprofessionnelle ou qui ont vécu de longues périodes d'inactivité. Le respect des droits des travailleurs et des conditions de travail acceptables posent des questions difficiles et les réponses ne sont pas simples à élaborer si on veut rester dans une structure de coûts raisonnable.

Ensuite, le caractère saisonnier des tâches agricoles impose une certaine polyvalence des travailleurs qui doivent être capables de mener d'autres activités en hiver : travaux de maintenance, d'entretien, de réparations, activités centrées sur l'élevage ou la récolte et le conditionnement de bois. Peut-être peut-on situer ici un type d'activité qui pourrait être développé : le traitement des matières premières pour arriver à des produits semi-finis tels que soupes, coulis de légumes, confitures, compotes, légumes précuits ou blanchis, plats sous vide...

Enfin, ce qu'il est convenu d'appeler les pièges à l'emploi, c'est-à-dire la faible différence entre l'allocation sociale et ses divers avantages avec le revenu du travail qui entament fortement la motivation de la personne à travailler, revêt ici une importance particulière. On l'a dit, le travail est dur et saisonnier mais il peut aussi faire l'objet de compensations de toutes sortes sous forme, par exemple, de prélèvements en nature. De plus, le système des chèques ALE permet dans certaines conditions (5) d'élever le plafond maximum de 45 à 150 h par mois avec un maximum de 630h par an pour les activités agricoles et horticoles. Un revenu de remplacement ainsi complété cumulé à différents mécanismes de « débrouille » rendent parfois peu attractif un statut de salarié faiblement rémunéré.

Pour toutes ces raisons, il est souvent difficile de constituer une équipe d'ouvriers agricoles même si le projet de l'entreprise teint la route sur papier. A quand une diminution significative des charges fiscales sur les bas salaires afin de mettre en place un réel incitant au travail salarié pour remplacer les échafaudages hasardeux des bricolages administratifs ?

Indépendance alimentaire : enjeu stratégique majeur du 21^e siècle ?

Il n'est pas facile de faire le lien entre une économie partiellement monétarisée telle que pratiquée dans les jardins solidaires et l'économie à finalité sociale pour laquelle la structure de production est orientée vers le développement d'un projet plutôt que le simple fait d'optimiser des investissements financiers.

Toutefois, les promoteurs d'une économie paysanne raisonnée et les animateurs des réseaux de solidarité centrés sur la production alimentaire partagent le sentiment qu'il s'agit là d'un enjeu majeur pour notre avenir. Le modèle dominant mène à une impasse : les sociétés multinationales achètent nos accès à l'eau potable et rêvent de monopole, les agro-industriels oeuvrent à la standardisation des produits et rêvent d'uniformiser nos goûts, les chantres des biocarburants tendent à remplacer les cultures vivrières par des productions à vocation énergétique.

Coût croissant de l'énergie, population vieillissante, chômage structurel qui ne baisse pas de façon significative, dégradations de l'environnement et appauvrissement des ressources

naturelles sont des questions qui occupent aujourd'hui l'avant de la scène. A côté des acteurs économiques locaux, même si elle est encore marginale, une frange grandissante de consommateurs commence à être attentive à ses achats. Tout est en place pour que le politique ouvre grand ses oreilles et prenne des initiatives pour encourager un développement économique durable et source de richesse pour nous et pour ceux qui nous succéderons.

Vers un maillage socio économique local solide et diversifié pour sécuriser nos ressources alimentaires.

Sans sombrer dans le catastrophisme ambiant généré par une sorte de subite prise de conscience des enjeux planétaires du changement climatique, il est aujourd'hui acquis que le monde change de plus en plus vite, les centres de gravité se déplacent, l'accès aux sources d'énergie et à l'eau potable sont des enjeux majeurs.

Nul ne sait quelles formes toutes ces tentions vont prendre. Notre société post-industrielle affiche une puissance impressionnante mais les équilibres sur lesquels elle repose sont d'une extrême fragilité : que deviendrait-on sans électricité ou sans pétrole ? Qui pourrait encore se nourrir si les supermarchés ne pouvaient plus être approvisionnés. Comment survivre massés dans des villes sans contact et sans connaissances de notre lien à la terre ?

Sans pour autant sombrer dans des délires morbides tout empreints d'orthodoxie écologiste, il apparaît clairement qu'il est urgent de tisser à nouveau du lien économique de proximité autour de la production alimentaire de base. A l'heure où le souci de sécurité est si prégnant, il est étonnant que ce sujet ne soit pas plus développé, à l'heure où la faim est un problème majeur pour des millions de gens, il est humainement et économiquement aberrant que les questions liées à la production alimentaire de proximité ne fasse pas l'objet d'investissements massifs à l'échelle de la planète.

(1) : www.jardinssolidaires.com

(2) : Le dessous des cartes 2, Atlas d'un monde qui change Jean-Christophe Victor, Virginie Raisson et Franck Tétart , éditions T-halandier Arte 2007.
www.tallandier.com. PP 43 – 47.

(3) : www.fugea.be Fédération Unie des Groupements d'Eleveurs et d'Agriculteurs.

(4) : Les 4 critères de l'économie sociale (selon le Conseil Wallon de l'Economie Sociale) : Indépendance de décision – démocratie interne – priorité du travailleur par rapport au capital – finalité de service aux membres ou à la collectivité. Si on y ajoute le respect de l'environnement, on peut alors parler de développement durable.

(5) : www.emploi.belgique.be